

Sommaire exécutif

EXPÉDITEUR : M^e Marc Sauvé, conseiller principal - recherche et législation

DATE : Le 13 juillet 2017

OBJET : Consultations prébudgétaires : budget fédéral de 2018

1* ¹	Description sommaire des enjeux, des objectifs poursuivis et des motifs pertinents à la discussion ou à la prise de décision
Le ministère des Finances sollicite des mémoires pour les consultations prébudgétaires qui commenceront à l'automne 2018. Il s'agit d'une occasion pour le Barreau du Québec de passer ses messages sur l'accès à la justice et l'administration des lois fiscales.	
2	Recommandation ou résolution proposée
<p>✓ Afin de favoriser l'accès à la justice, la productivité et la compétitivité des Canadiens, le Barreau du Québec formule les recommandations suivantes :</p> <p>1) L'AIDE FISCALE POUR L'ACCÈS À LA JUSTICE</p> <p>✓ Prévoir de nouvelles dispositions fiscales visant à favoriser l'accès à la justice. L'aide fiscale peut prendre plusieurs formes : une déduction, un crédit d'impôt non remboursable ou un crédit d'impôt remboursable ou une détaxation. Les frais de justice qui font l'objet d'une aide fiscale seraient définis par règlement et pourraient inclure tous les frais liés à la justice y compris les tarifs, les honoraires professionnels, les frais d'expertise, etc. On devrait aussi y incorporer tous les frais liés à l'utilisation des modes privés de prévention et de résolution des différends (médiation, conciliation et arbitrage).</p> <p>✓ Il serait par ailleurs opportun de cibler la classe moyenne qui ne peut bénéficier de l'aide juridique. Un critère de revenu pourrait être ainsi utilisé pour baliser ou limiter l'aide générale favorisant l'accès à la justice.</p> <p>2) INVESTISSEMENTS FÉDÉRAUX ACCRUS</p> <p>✓ Prévoir des investissements fédéraux additionnels pour favoriser l'accès à la justice et donner suite au Rapport final du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles sur la réduction des délais judiciaires².</p>	

¹ Cette section tient en compte les impacts prévisibles sur les groupes désignés en leur qualité de membres du Barreau ou de membres du public.

² *L'urgence de réduire les longs délais dans le système judiciaire au Canada*, juin 2017, en ligne : https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/LCJC/reports/Court_Delays_Final_Report_f.pdf.

- a. Les technologies en matière judiciaire favoriseraient un meilleur accès à la justice pour les citoyens et, à terme, une réduction des coûts de fonctionnement;
- b. La justice dans le Grand Nord commande une présence accrue du gouvernement fédéral. Ce sont principalement les communautés autochtones et inuites qui sont concernées;
- c. Les cliniques juridiques spécialisées qui soutiennent des réalités multiculturelles et autochtones devraient pouvoir recevoir une aide fédérale spécifique;
- d. L'aide juridique en matière d'immigration demande des investissements accrus du gouvernement fédéral;
- e. Le gouvernement fédéral doit nommer des juges additionnels, notamment à la Cour supérieure du Québec en matière criminelle.

3) COMPTABILITÉ SELON LES TRAVAUX EN COURS

- ✓ Tenir compte des particularités de la pratique professionnelle des avocats dans la mise en place de la nouvelle méthode de comptabilité selon les travaux en cours.

3	Autres éléments pertinents, le cas échéant
3.1 Impacts financiers : S. O.	
3.2 Consultations effectuées : Comité sur la fiscalité	
3.3 Documents joints : ➤ Projet de mémoire ³ sur les consultations prébudgétaires : budget fédéral 2018.	

³ Exigence du ministère: Les mémoires ne devraient pas dépasser 2 000 mots, résumé inclus.